



## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

### **Ateliers Chant Spontané**

#### **Préambule**

Le Bon Jour Pour vous propose des **accompagnements bien-être**. Il n'y a pas de propositions "thérapeutique" dans le sens médical, mais des outils pour vous aider à vous connaître davantage, et à vous sentir mieux au quotidien par le biais de la **médecine-traditionnelle ayurvédique**, ainsi que **la pratique vocale**.

#### **Ouverture des ateliers**

- Les ateliers chant spontané à La Capsule à Vouvray sont dispensés **un samedi matin par mois de septembre à juin**.
- D'autres ateliers, ou stages (notamment en juillet) sont susceptibles d'être organisés durant l'année, **hors Capsule**.

#### **Infos générales**

L'atelier de **2h = 25€/personne**.

**Formule 4 séances 96€**

**Formule 6 séances 145€**

**Formule 8 séances 180€**

**Formules 10 séances 225€**

La réservation et le règlement se font **obligatoirement en amont** soit

- en ligne, via le site : [www.lebonjourpour.fr/chanter](http://www.lebonjourpour.fr/chanter) (uniquement pour les résa à la carte)
- par **chèque** en envoyant votre nom, prénom, coordonnées et la date de la séance que vous souhaitez réserver à :

*Noémie Héraud*

*4 allée du Haut Sanzelle,*

*37210, Vouvray*

- par virement bancaire, paylib (vous me contactez et je vous fais parvenir un RIB ou infos nécessaires au paiement...)
- 

>>> C'EST **IMPÉRATIF**, cela me permet de **gérer le flux de participants**, les ateliers étant limités à **10 personnes**.

### **Annulations de votre part**

Vous pouvez **annuler et être remboursé** si vous prévenez **jusqu'à 2 jours** avant la séance (ce qui me permet de remettre la place en dispo, et qu'une autre personne puisse s'inscrire). Dans ce délai, vous pouvez aussi reporter votre séance sur un atelier des mois suivants. Dans le cas contraire (moins de 2 jours avant), **la place est dûe**, vous ne pouvez demander remboursement.

Seuls les cas de forces majeures, ou **maladies importantes** pourront donner lieu à un remboursement passé le délai de 2 jours.

Les **annulations** se font par sms ou mail.

### **Modification et annulation de la part du Bon Jour Pour...**

Le Bon Jour Pour se réserve le droit, de **modifier la date d'une séance** si cela est nécessaire.

Il se réserve aussi le droit **d'annuler une séance** collective de façon ponctuelle ou permanente si **le nombre de participants** n'est pas jugé **suffisant** (4 participants minimum) Les élèves seront alors reportés sur la session suivante si cela est possible, ou leur place leur sera remboursée.

Le Bon Jour Pour n'effectue **pas de remboursement** en cas d'annulation des séances dûe à des phénomènes de pandémie, ou de catastrophes naturelles. Un rattrapage, lorsque cela est possible, pourra être proposé.

Le Bon Jour Pour vous prévient **le plus tôt possible** lors d'une modification ou annulation.

### **TENUE VESTIMENTAIRE APPROPRIÉE**

Merci de porter une tenue qui vous permettra **l'amplitude du mouvement**. Une tenue plutôt souple et dans laquelle vous serez à l'aise.

Pour les ateliers, **munissez-vous aussi** :

- ❖ d'une paire de chaussettes chaudes, ou chaussons/chaussettes pour l'hiver.
- ❖ d'une bouteille d'eau pour bien vous hydrater
- ❖ d'une petite couverture pour le moment de relaxation finale et si vous avez froid durant la séance
- ❖ d'un carnet et crayons pour transformer votre élan créatif en écrit si besoin.

Merci pour votre attitude bienveillante et respectueuse.

Noémie  
LBJPour...

*« L'art de chanter consiste à partager avec ceux qui nous entourent, l'extraordinaire beauté de nos âmes. » Julie Beaulieu*